

EDITO

Pour toutes les stations de montagne, le bouleversement climatique annoncé va nécessiter inévitablement la préparation de nouvelles orientations touristiques à moyen terme. C'est, aujourd'hui le ski qui nous fait vivre et doit nous permettre de générer les ressources nécessaires, pour effectuer une transition en douceur à horizon des vingt ou vingt-cinq prochaines années.

Souhaitant la bienvenue aux nouveaux élus, je veux espérer que nous parvenions à effectuer ensemble, un travail constructif par l'apport de nouvelles idées de développement permettant de pérenniser la station, de maintenir et créer des emplois, en un mot d'assurer l'avenir de nos plus jeunes.

Comme vous l'avez probablement remarqué, l'état de la route qui mène à la station depuis Saint Jean de Maurienne, a été beaucoup améliorée ces derniers mois, présentant dorénavant un revêtement de qualité sur la totalité du parcours. C'est le résultat de nos différentes démarches et je tiens à remercier le département d'avoir répondu favorablement à nos demandes.

Pour rester dans le domaine de l'aménagement de notre commune, je vous remercie de réserver le meilleur accueil à Alain CHENE, nouveau responsable de nos services techniques. Alain dispose d'une bonne expérience dans ce domaine, il était précédemment responsable de services similaires au niveau du département.

Pour terminer, je voudrais vous rappeler qu'en matière d'informations, le site internet de la mairie est actualisé très régulièrement et vous permet de vous tenir informé des dernières évolutions. Vous y trouverez, notamment, les comptes rendus des conseils municipaux www.albiez-montrond.fr.

Avec un peu d'avance, je vous souhaite de Bonnes Fêtes de Fin d'Année, en voulant croire que l'enneigement nous permette de réaliser une bonne saison.

Jean DIDIER

C'ETAIT HIER A ALBIEZ...

Nous avons continué de nous plonger dans les registres retraçant les décisions des conseils municipaux d'il y a une cinquantaine d'années.

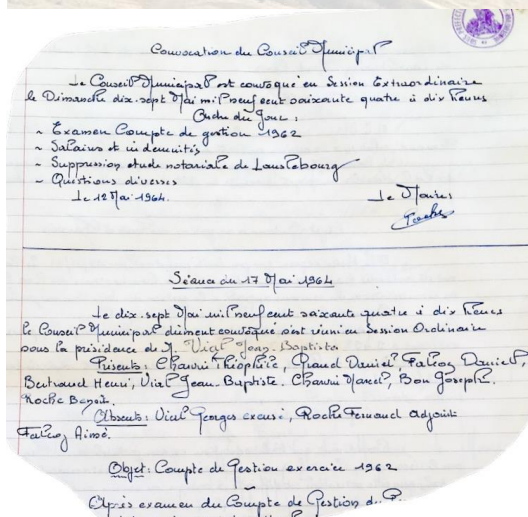
12.12.1970 Le conseil décide de la tarification des remontées mécaniques. Le forfait jour s'établit à 12 francs et le forfait annuel pour les habitants à 60 francs. Il existe encore des tickets à 0,30 francs l'unité. Il en faut 2 pour le télési «Loup 1», 3 pour le Chatel et 4 pour le Grand Loup.

11.03.1972 Unification des tickets des remontées mécaniques du télési Le loup (régie communale) et du télési du Replat (privé).

17.06.1972 Les communes d'Abiez le Vieux et Montrond présentent des complémentarités sur de nombreux aspects. Décision est prise de les fusionner ce qui donne naissance à Albiez-Montrond.

Le conseil de la nouvelle commune intègre tous les conseillers des deux entités, un maire délégué est nommé pour Montrond.

Le nouveau conseil est installé le 07/10/1972 en présence du sous préfet.



LE POINT SUR LA REVISION DE L'ADRESSAGE

Dans notre numéro de Juillet l'an dernier, Pierre PERSONNET nous avait donné des premières informations sur ce projet.

Nous avons rencontré Jean DIDIER et Annabelle PASQUIER pour faire le point de son avancement et répondre aux questions que chacun peut se poser.

Le projet a bien avancé et chaque habitant recevra dans le courant de l'année 2023, un courrier précisant sa nouvelle adresse, le nom de la rue et le numéro attribué. Afin de faciliter certaines démarches à effectuer, un document donnant toutes les explications nécessaires sera également adressé.

Pour donner quelques chiffres...

> Près de 700 numéros ont été attribués.

> 81 panneaux de rue (sur pied) et 30 plaques (à apposer au mur) ont été commandés.

Afin d'éviter une altération dans le temps, les panneaux et plaques seront en email, avec un liseret blanc autour et « Albiez Montrond » en haut.

Différentes questions se sont posées quant à la nécessité de changer certains noms et l'éventuelle consultation des habitants.

> Le changement de certains noms a été une exigence de la poste. En effet, la lecture s'effectue de droite à gauche dans les centres de tri automatisés et plusieurs noms actuels auraient prêté à la confusion et empêché le tri. D'autre part, le même code postal (73300) est attribué à douze communes, ce qui nécessitait d'éviter une redondance des mêmes noms.

> Concernant la consultation des habitants, la poste a plus que fortement déconseillé une telle pratique car à son expérience, un consensus ne peut quasiment jamais être obtenu, ce qui ne fait que retarder le projet.

Au niveau financier, l'opération aura nécessité un budget global de l'ordre de 30 KE mais permettra une importante amélioration dans deux domaines :

> Le plus important est une arrivée plus rapide des secours qui disposeront d'une adresse précise plus facile à trouver.

> Sans oublier la livraison de colis qui s'ils ne sont pas acheminés par la poste mais un transporteur privé, pose très souvent un problème de réception.

Il n'a pas été possible de donner un plan des nouvelles rues, ainsi que le numéro de chaque habitat dans le cadre de cet article, compte tenu de la place qui aurait été nécessaire, mais chacun peut se rendre à la mairie pour consulter tous les documents relatifs à ce projet.

ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique, sur le projet d'aménagement du secteur de La Vernette, s'est déroulée du 28 juillet au 26 Août 2022. Ci-après quelques extraits du procès-verbal et du rapport du commissaire enquêteur (disponible sur le site internet de la mairie).

Le projet de réaménagement du secteur Vernette comprend 4 opérations distinctes :

> Démontage de l'actuel télésiège du Châtel.

> Construction d'un nouveau télésiège, dénommé par la suite télésiège de La Vernette.

> Aménagement d'une piste de ski, dénommée La Nouvelle.

> Aménagement d'un télésiège au départ de la piste de ski, dénommé télésiège du Col.

L'enquête a suscité un réel engouement démontrant l'intérêt de tous.

Les pièces, constituant le projet, ont été tenues à disposition du public sur support papier à la mairie et sur un site internet.

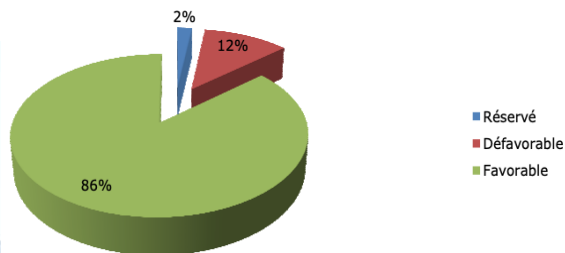
Trois permanences ont été tenues à la mairie, le commissaire enquêteur a reçu 65 personnes.

Le registre dématérialisé a bénéficié d'un grand intérêt avec 2195 visites.

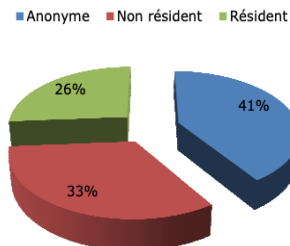
Au total, 198 observations ont été effectuées (17 sur le registre papier à la mairie, 176 sur le registre dématérialisé, 4 par mail et 1 par courrier).

L'analyse des observations démontre une acceptation majoritaire du projet, avec la forte mobilisation d'un public pour quasiment moitié désireux rester anonyme et de non-résidents mais propriétaires sur le site.

Ratio Favorable / Défavorable / Réserve



Ratio Résidents / Non résidents / Anonymes



PREPARATION DE LA SAISON D'HIVER 2022/2023

Le point à fin novembre avec Benoit REBUFFEL, directeur opérationnel SSDS, sur les actions menées pour préparer la saison.

1. Maintenance estivale 2022

Nous avons réalisé la grande inspection du télésiège du Grand Loup en interne et nous avons procédé à des mises en conformité et des réparations pour pouvoir l'exploiter cet hiver selon la réglementation en vigueur.

En parallèle, nous avons également réalisé l'I30 (inspection trentenaire) du téléski du Crêt de l'Ane en sa totalité en interne. Nous en sommes à la phase de réglage de la ligne, avec les mêmes principes que pour le téléski du Grand Loup (réalisation des réparations et mises en conformité).

Dans le même temps, nous avons procédé au contrôle triennal des pinces du téléski du Polytre.

Ces trois contrôles sont règlementaires et nous sommes dans l'obligation de les réaliser pour nous permettre d'ouvrir ces appareils pour la saison 2022-2023.

La maintenance annuelle des autres appareils est en cours.

Nous avons également mis en place, deux variateurs de fréquence au niveau des pompes de la salle des machines pour la production de neige de culture.

En effet, les démarreurs présents sont devenus obsolètes et nous ne trouvons plus de pièces de rechange. De plus, de gros signes de faiblesses étaient présents en permanence entraînant des pannes régulières.

Cette installation va nous permettre :

- Lors des mises en route : d'éviter les coups de bélier dans le réseau.
- Eviter la surconsommation lors des phases dites de « petite production ».
- Réduire notre consommation d'environ 3840 MWh/saison.

Nous avons poursuivi :

- La mise en place de la signalétique directionnelle sur les pistes.
- La maintenance électrique et mise en conformité sur certains appareils.
- La maintenance électrique et des mises aux normes dans les bâtiments et garage.
- La maintenance engins de damage.
- Des améliorations diverses sur le domaine.

2. Social

A date, tout le personnel est recruté.

Cette saison, nous allons embaucher :

- 14 agents au service Remontées Mécaniques ;
- 7 agents au service des pistes ;
- 3 agents au service damage ;
- 5 agents au service caisses (dont la responsable).

3. Saison d'hiver 2022-2023

Nous allons ouvrir du 17 décembre 2022 au 19 mars 2023.

Nous avons prévu, cette année, des formations à l'écoconduite des télésièges et des engins de damage.

En effet, nous sommes adhérents à Domaines Skiabiles de France et nous avons signé la charte des « 16 éco engagements » couvrant les enjeux climatiques (1).

Le froid et la neige viennent de faire leur arrivée sur la station, nous sommes prêts pour commencer la production de neige de culture afin de nous garantir



au mieux la saison.

Nous sommes confiants pour cette saison, les taux de remplissages des hébergements selon les enquêtes de G2A sont satisfaisants et même légèrement en avance par rapport à l'année dernière.

(1) www.domaines-skiables.fr/news/16-eco-engagements-pour-preserver-la-montagne/

NOUVELLES BREVES

Quelques extraits d'informations recueillies lors du conseil municipal du 28 octobre dernier.

Club des sports : Cette année, le club demande une majoration de la subvention allouée au vu des différentes difficultés rencontrées (absence de versement de la subvention de la loi montagne pour l'année 2021 alors que les enfants ont dû se déplacer sur d'autres stations pour continuer les entraînements, entraîneur supplémentaire pour la saison 2022/2023).

Les membres du Conseil tombent d'accord pour allouer la somme de 4 000.00 € cette année et de budgéter la somme de 5 000€ sur le prochain budget.

Toilettes publiques : M. le Maire indique qu'il a trouvé une subvention de la Région pour 35 000 € qui permettrait de construire des toilettes publiques sur la place du Plan, à l'angle nord, au plus près des réseaux d'eau. Mme PASQUIER dit qu'il y a la possibilité de faire une demande auprès de la préfecture pour la DETR (Dotation d'équipements des territoires ruraux). Elle précise que pour toute subvention, nous pouvons demander d'être subventionné à une hauteur maximum de 80 % avec un auto-financement de 20 %. Tout cela est programmé sur 2023.

Impayés eau Hameau des Aiguilles : Suite aux démarches effectuées par les avocats, M. MARGUERON (3CMA) nous a indiqué que la somme de 180.000 € devrait être récupérée rapidement. La commune participera aux frais d'avocats.

Ralentisseur : Le ralentisseur situé face à l'hôtel de La Rua a été supprimé lors de la récente réfection de chaussée. Il posait des problèmes à la DDE pour effectuer le déneigement. A la place, des chicanes seront mises en place en dehors de la période hivernale.

Déneigement des voies communales : Comme prévu, il n'y aura plus de sous-traitant, c'est la commune qui assurera l'ensemble. Pour Montrond, une convention a été signée avec le département qui viendra saler, s'il y a trop de glace.

Signalétique des sentiers : Il y a une vingtaine de panneaux à installer, conformément aux couleurs des circuits indiqués sur le panneau du col. Ce travail doit être effectué par les employés municipaux et Alain MOLLARET.

Eclairage de la montée du Col : Une étude pour un espace piétons devrait être réalisée l'an prochain par la société Profils Etudes (maître d'œuvre pour projets d'infrastructures à l'adresse des collectivités locales).

NOS JOIES – NOS PEINES

Nos joies

Mr Mathys, Elois CHENE le 3/11/2022

Nos peines

Ils nous ont quittés en 2022

Mr Daniel, Georges, Albert SERNICLAY le 02/04/2022

Mr Georges, Albert, Célestin, Séraphin CONSTANTIN-BLANC LE 14/04/2022

Mr Jean-Michel, Honoré CHAIX le 19/06/2022

Mr Jack, Denis GOURAUD le 06/07/2022

Mme Marie, Rosalie JULIEN le 15/07/2022

Mr Prosper, Désiré FALCOZ le 25/07/2022

Mr Jean-Noël CONSTANTIN-BLANC le 28/10/2022

Mr Georges, Joseph ROCHE le 16/11/2022

Remerciements à l'équipe municipale, à Benoit REBUFFEL.